



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 102237

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les dispositions qu'elle compte prendre pour répondre aux risques engendrés par l'utilisation de la méthode de contraception définitive Essure. Cette méthode entraîne chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables sans que, pour l'instant, aucune action ne semble avoir été engagée pour répondre à leurs alertes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102237

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 657

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)